



Conseil régional  
de la Vallée d'Aoste



Parlement de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles



Parlement de la  
République et Canton du Jura

## Comité de coopération interparlementaire

Les délégations du Conseil régional de la Vallée d'Aoste, du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Parlement de la République et Canton du Jura, réunies au sein du Comité triangulaire, ont tenu à Aoste, les 12 et 13 novembre 2012, leur treizième session sous la Présidence de Mme Emily RINI, Président du Conseil Régional de la Vallée d'Aoste, de M. Jean-Charles LUPERTO, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et de Mme Corinne JUILLERAT, Présidente du Parlement de la République et Canton du Jura.

Les trois délégations ont procédé à un échange d'informations sur la situation politique et institutionnelle des trois entités. Elles ont, en outre, échangé et débattu des questions relatives, d'une part, à la violence en milieu scolaire et d'autre part, aux formations visant au développement économique.

Aux fins d'étayer ses travaux sur la violence en milieu scolaire, le Comité a auditionné Mme Laura OTTOLENGHI, enseignante en poste au bureau du soutien à l'autonomie scolaire en Vallée d'Aoste.

Aux fins d'éclairer ses échanges liés au thème du développement économique en lien avec la formation, le Comité a auditionné Mme Maria TRAVERSA, chef d'établissement, et Monsieur Antonio DI BLASI, directeur Innovation et pépinière de Vallée d'Aoste Structure, et a visité le Pôle technologique de Verrès et l'Institut Agricole Régional d'Aoste.

Au terme des travaux, le Comité triangulaire a adopté les résolutions suivantes:

## **Résolution sur la prévention de la violence en milieu scolaire**

**Considérant** la nécessité de garantir un environnement scolaire où les droits et les devoirs sont respectés et le vivre ensemble harmonieux garanti;

**Constatant que** la violence en milieu scolaire adopte des formes sans cesse nouvelles, notamment la violence « numérique » ;

**Constatant que** la violence scolaire amène souvent à l'exclusion d'élèves;

**Considérant que** les dispositifs de lutte contre la violence scolaire doivent prendre en considération les rôles fondamentaux des cellules familiale et scolaire;

**Considérant** la coordination entre les divers secteurs de prévention comme une nécessité absolue.

### **Le Comité triangulaire de coopération interparlementaire**

**Affirme** sa volonté de protéger les droits de chacun et de prévenir la discrimination et l'exclusion scolaire;

**Affirme** la nécessité de mener une politique transversale de prévention intégrant l'environnement scolaire, extra-scolaire et ses acteurs, en prenant en considération l'ensemble des paramètres engendrant ces phénomènes;

**Encourage** au développement de réponses alternatives à l'exclusion pure et simple de l'élève violent ;

**Invite** les gouvernements respectifs à mettre en place des dispositifs de nature à garantir une meilleure coordination des divers secteurs de prévention;

**Les sollicite** à initier des procédures visant au traitement spécifiques de différentes formes que peut revêtir la violence scolaire.

## **Résolution sur les perspectives de développement économique et la formation**

**Reconnaissant** que l'éducation et la formation sont des éléments essentiels à l'épanouissement personnel et professionnel dont dépendent la croissance et le développement économique de nos sociétés;

**Considérant** que l'enseignement doit s'inscrire dans la modernité et préparer au mieux les étudiants à la vie professionnelle;

**Constatant** que le niveau de formation de la population est un facteur déterminant de compétitivité et d'insertion sociale et professionnelle;

**Considérant que** l'enseignement technique et professionnel, à l'instar de l'enseignement de promotion sociale, doit – pour retrouver sa place d'excellence - constituer une formation qualifiante répondant aux attentes de la société et du marché en évolution constante;

### **Le Comité triangulaire de coopération interparlementaire**

**Entend soutenir** la coopération entre les milieux économiques et les institutions scolaires en vue de satisfaire au mieux la requête du monde du travail tout en permettant l'épanouissement optimal des étudiants;

**Affirme la nécessité** tant d'informer les élèves des opportunités et réalités du marché de l'emploi, que de renforcer les services d'orientation scolaire pour les aider à définir leur projet personnel;

**Promeut** toutes mesures visant à inscrire les élèves dans une dynamique positive valorisant les acquis au détriment d'une approche sanctionnant les échecs;

**Encourage** les gouvernements respectifs à:

- renforcer les formes de partenariat entre les diverses structures d'enseignement et le monde du travail;
- étendre les processus d'orientation à l'entièreté non seulement de la scolarité mais également de la vie active des travailleurs;
- moderniser les formations qualifiantes afin qu'elles aient accès aux équipements de pointe;
- renforcer l'attractivité de l'enseignement technique et professionnel;
- considérer le secteur de la formation comme prioritaire dans le cadre des choix budgétaires.

## **Résolution sur la situation politique**

**Considérant** que la crise économique et financière mondiale est de nature à porter atteinte à l'autonomie régionale à cause d'une réduction de ressources;

**Constatant** que, surtout dans cette période, la désaffection à la vie politique et à sa participation active est en croissance et amplifie le décalage entre l'opinion publique et les Institutions ;

**Rappelant** enfin que les particularismes de nos entités représentent d'immenses valeurs culturelles pouvant être un exemple à suivre par les autres communautés;

### **Le Comité triangulaire de coopération interparlementaire**

**Soutient** la rationalisation des dépenses des Institutions en vue de surmonter le moment de crise actuelle, en faisant collaborer davantage les différents niveaux de gouvernement selon le principe de la gouvernance européenne à multi niveaux;

**Encourage** la promotion d'actions visant le rapprochement entre les citoyens et les Institutions ;

**Appuie** les diverses démarches favorisant la connaissance, notamment à destination des jeunes générations, de notre particularisme culturel et linguistique sur lequel nos autonomies et nos communautés sont fondées.